

PERMIS DE VÉGÉTULL'ISER

GUIDE

PRACTIQUE





Mise à jour : février 2025

Qu'est-ce que c'est ?

Dispositif mis en place par la Ville de Tulle, le permis de végétaliser est une occupation temporaire du Domaine public permettant aux Tullistes de végétaliser leur quartier en investissant l'espace public pour y planter des végétaux.

Après étude du dossier, le demandeur (particulier, commerce, association) reçoit une autorisation d'occupation temporaire de l'espace public d'une durée d'un an renouvelable. Il s'engage à assurer la réalisation de son projet et l'entretien à l'année de ses plantations sans utilisation de produits chimiques (arrosage, taille, renouvellement si besoin des plantes).

Pourquoi ? 4 bonnes raisons de se lancer !

- Devenir acteur de la végétalisation et de l'embellissement de sa ville et permettre à la nature de regagner du terrain en ville
- Participer au rafraîchissement de l'air en ville par la diminution des îlots de chaleur, et à l'amélioration de la qualité de l'air
- Offrir refuge et source de nourriture à la petite faune urbaine et favoriser la biodiversité
- Favoriser le lien social entre voisins

Comment ? 3 possibilités de végétalisation de l'espace public

- Fleurissement des pieds d'arbres.
- Micro-fleurissement en pied de mur ou pied de façade.
- Végétalisation d'espaces de pleine terre type délaissés de voirie, bandes d'herbe sans usage particulier.

La Ville peut apporter son aide technique pour la réalisation de fosse dans le trottoir, elle pourra également fournir du paillage et prodiguer des conseils méthodologiques.

Comment obtenir son permis ?



PLANTES CONSEILLÉES

Nom Vernaculaire	Nom Latin	Type	Exposition	Floraison	Feuillage	Arrosage	Taille
akebie à 5 feuilles	Akebia Quinata	Arbuste grimpant		Mars/Avril	Semi-persistant	1 fois/semaine	10m max
Hortensia grimpant	Hydrangea Petiolaris	Arbuste grimpant		Jun/Juliet	Caduc	2 fois/semaine	10m max
Chèvrefeuille	Lonicera	Arbuste grimpant		Mai/Juin	Caduc	1 fois/semaine	5m max
Mahonia	Mahonia	Arbuste		Octobre à Avril	Persistant	2 fois/semaine	3m max
Pieris	Andromede du Japon	Arbuste		Mars/Avril	Persistant	2 fois/semaine	2m max
Azalée	Azalea	Arbuste		Mars/Avril	Caduc ou persistant	2 fois/semaine	1m max
Lis plantain/Funkia	Hosta	Vivace		Juliet/Août	Persistant	2 fois/semaine	1m max
Fougère	Filicophyta	Vivace			Persistant	2 fois/semaine	0,5m max
Heuchère	Heuchera	Vivace		Mai/Août	Persistant	1 fois/semaine	0,6m max
Pervenche	Vinca	Couvre-sol		Avril/Juin	Persistant	1 fois/semaine	0,3m max
Lamier	Lamium	Couvre-sol		Avril/Juin	Persistant	1 fois/semaine	0,3m max
Herbe aux écus	Lysimachia auréa	Couvre-sol		Mai/Juliet	Persistant	1 fois/semaine	0,1m max
Clématite	Clématis	Arbuste grimpant		Varie selon variétés	Persistant ou caduc	2 fois/semaine	10m max
Rosier grimpant	Rosa	Arbuste grimpant		Mai/Octobre	Persistant	1 fois/semaine	6m max
Bignone	Campsis	Arbuste grimpant		Jun/Septembre	Persistant	1 fois/semaine	10m max
Lavande	Lavandula	Arbuste		Mai/Juliet	Persistant	1 fois/semaine	0,7m max
Bruyère	Erica	Arbuste		Varie selon variétés	Persistant	1 fois/semaine	0,4m max
Céanothe	Ceanothus	Arbuste		Mai/Août	Persistant	1 fois/semaine	3m max
Graminée	varie selon variétés	Vivace			Caduc ou persistant	1 fois/semaine	Varie selon variétés
Penstemon	Penstemon	Vivace		Jun/Septembre	Persistant	1 fois/semaine	1m max
Echinacée	Echinacea	Vivace		Juliet/Septembre	Caduc	1 fois/semaine	1m max
Géranium vivace	Geranium	Couvre-sol		Mai/Août	Persistant	1 fois/semaine	0,5m max
Ozillet à delta	Dianthus deltoïdes	Couvre-sol		Mai/Juliet	Persistant	1 fois/semaine	0,25m max
Achillée tomentesue	Achillea tomentosa	Couvre-sol		Mai/Juliet	Persistant	1 fois/semaine	0,2m max

CONSEILS POUR LES ZONES OMBRAGÉES

GRIMPANTES



Akebie à 5 feuilles : Peu difficile et vigoureuse, elle s'adapte à tous type de sol avec une prédilection pour les sols riches et bien drainés neutres ou acides. Elle apprécie les situations ombragées ou mi-ombre. Elle ne nécessite pas de taille, mais bénéficiera d'un nettoyage printanier après la floraison, qui éliminera les rameaux les moins forts. D'un développement important, de 6 à 8 mètres, elle supporte bien une taille de mise en forme et peut même être rabattue à la base. Plante mellifère.

Hortensia grimpant : C'est le plus répandu de tous les hortensias grimpants. C'est une liane très vigoureuse, originaire des forêts du nord-est de l'Asie. Son beau feuillage est caduc, vert franc brillant. Il prend une magnifique couleur jaune d'or en automne. Les tiges sont ligneuses, robustes et très ramifiées. Elles présentent une architecture très esthétique. Avec l'âge, elles ont tendance à se crevasser et à se desquamer en lambeaux spectaculaires, ce qui donne à la plante un véritable attrait hivernal. Les racines-crampons de cet hydrangea lui permettent de s'accrocher à n'importe quel support (arbre, mur, grillage). Plante mellifère.



Chèvrefeuille : Liane parfumée avec un feuillage souvent persistant, il s'orne tout l'été de fleurs en trompettes. Grimpante à tiges volubiles qui enlacent leur support, les Chèvrefeuilles sont des lianes sarmenteuses faciles à vivre, pour peu que vous les plantiez dans un sol profond, frais et drainé. Ils s'étendent ensuite de 2 à 6 mètres et parfument les soirées d'été de leurs effluves délicates. De croissance rapide et souvent rustiques jusqu'à -15°C. Plante mellifère.

ARBUSTES

Mahonia : vous séduira d'abord par sa floraison d'hiver, spectaculaires grappes dressées ou retombantes, qui apparaissent au sommet de l'arbuste. Agréablement parfumées, mellifères, les nombreuses petites fleurs jaune citron sont réunies par 10 à 20 en un bouquet superbe. Plante mellifère.



Andromède du Japon : Les andromèdes du Japon sont des arbustes de taille modeste intéressants pour leur jeune feuillage aux couleurs vives. Leur floraison en bouquet de petites fleurs campanulées n'est pas dénuée d'intérêt. Ils sont qualifiés de végétaux de «terre de bruyère» car il supporte mal le calcaire. Installez-les donc en terre acide ou amendez avec de la tourbe blonde à la plantation, plutôt à mi-ombre dans un endroit protégé des vents froids, car les jeunes feuilles peuvent être endommagées par les gelées tardives. Plante mellifère.



Azalée : On distingue les azalées à feuilles caduques (très rustiques) des azalées japonaises à feuillage persistant (moins rustiques). L'azalée est une plante de terre de bruyère qui se plaît en sous-bois, c'est à dire sans trop de soleil. Ses feuilles ovales, relativement petites sont d'un beau vert naturel un peu foncé, et se colorent à la période de l'automne. Les azalées offrent toujours de belles fleurs éclatantes. Plante mellifère.

VIVACES

Hosta : Les Hostas sont les plantes d'ombre fraîche par excellence ! Vivaces solides, elles se cultivent très bien en pot ou en pleine terre pour leur feuillage vert, doré, bleu, ou panaché mais aussi pour leurs fleurs blanches ou mauves parfumées sur tiges en été. Les dimensions varient selon les espèces de 30cm pour les nains à 1m de large pour les géants. De culture facile et très rustiques, il faudra bien les protéger des limaces et escargots en entourant les pieds de cendre ou sciure de bois.



Fougère : Adeptes de l'ombre, les fougères séduisent par leur verdure rafraîchissante, surtout l'été. Elles peupleront avec grâce les coins déshérités sans demander de soins particuliers. Certaines dites «arborescentes» se prennent pour des arbustes et exposent un tronc à l'aspect exotique. Elles ont en commun d'apprécier l'ombre et la fraîcheur. Elles sont d'un grand recours pour habiller le pied des arbres ou des arbustes, les sous-bois ou les jardins enchâssés entre les bâtiments.

Heuchère : L'heuchère est une plante robuste, capable de s'adapter dans tous les jardins. Elle préfère les sols fertiles, bien drainés mais frais, à tendance calcaire. Elle s'accommode d'un sol ordinaire et supporte bien la sécheresse. L'heuchère, par sa floraison élégante et son feuillage marbré et persistant, est une excellente plante de bordure, notamment pour les allées un peu ombragées. Utilisez-la aussi en petits groupes. Plante mellifère.



COUVRE-SOL



Pervenche : La pervenche est une plante herbacée vivace très rustique, appréciée pour son feuillage persistant et sa floraison printanière, bleue, violette, rose ou blanche. La plupart des variétés de pervenches sont assez basses (15 à 30 cm), bien que certaines puissent atteindre 50 cm de hauteur. Elles sont bien adaptées à l'ombre, ce qui les rend précieuses comme couvre-sol. Les pervenches demandent très peu de soins et s'étalent très rapidement. Plante mellifère.



Lamier : Les Lamiers sont des vivaces couvre-sol intéressantes pour leur floraison et leur joli feuillage caduc doré ou argenté qui éclairent les coins ombragés. Leurs fleurs roses, blanches, jaunes ou pourpres s'épanouissent d'avril à juin. Ces plantes, de culture très facile, apprécient tout sol frais, léger et bien drainé. Même si certaines espèces (par exemple le *Lamium maculatum*) supportent le soleil, il faut éviter le soleil direct. Plante mellifère.

Herbe aux écus : Les feuilles très découpées de ce lysimaque évoquent une fougère. Fleurit tout l'été, éclairant les recoins les plus sombres, c'est une vivace de sols frais et ombragés. Elle forme rapidement une bonne couverture du sol. Cette plante est aussi fabuleuse en pots, dans les compositions estivales. Rustique jusqu'à - 15° C.



CONSEILS POUR LES ZONES ENSOLEILLÉES

GRIMPANTES



Clématite : Les clématites sont des plantes grimpantes pleines de charme : faciles à vivre, résistantes, elles fleurissent généreusement et sont parfaites pour habiller une clôture, un mur ou un vieil arbre. Plantez la clématite au soleil, mais le pied à l'ombre (ombrez le pied de la plante avec quelques tuiles, de la végétation basse...). Plante mellifère.

Rosier grimpant : Les rosiers grimpants sont des espèces sarmenteuses à longues tiges souples garnies de roses simples ou doubles. Comme les autres types de rosiers, ils sont rustiques et leur floraison est souvent remontante et parfumée. Superbe palissé sur un mur, le rosier grimpant habille aussi avec élégance arches, tonnelles et pergolas. Parmi les variétés les plus appréciées, figurent sans nul doute le rosier 'Pierre de Ronsard', mais aussi 'Zéphirine Drouhin', un rosier grimpant ancien, sans épine. Plante mellifère.



Bignone : Véritable grimpante à la végétation spectaculaire, la bignone se pare d'une multitude de fleurs en longues trompettes orangées ou rouges, portées en bouquets durant l'été. C'est assurément une des lianes décoratives les plus intéressantes pour la période estivale, à condition de pouvoir lui offrir un maximum de soleil. Plante mellifère.

ARBUSTES



Lavande : La lavande nous offre son merveilleux parfum de soleil. Une note ensoleillée sans pareil au jardin ! Même en plein hiver, la forme arrondie de la lavande et sa belle couleur argentée accrochent le regard quand le jardin est au repos. Facile à cultiver et beaucoup plus passe-partout qu'il n'y paraît, la lavande nous offre son merveilleux parfum de soleil. Portés par de longues hampes, ses épis de fleurs bleus, mauves, violets ou blancs embaument les jardins et produisent un abondant nectar qui attire les abeilles (plante mellifère).

Bruyère : Malgré sa taille basse, la bruyère sait se faire remarquer durant toute l'année, que ce soit par la couleur de ses fleurs ou de ses feuilles. Parfaite en pot ou en jardinière, elle se révèle aussi au jardin un élément décoratif de choix pour border un mur, ou couvrir un talus. Robuste, elle se plaira dans toutes les régions de France. Une agréable floraison dont on pourra profiter une grande partie de l'année, puisque la bruyère fleurit du début de l'été jusqu'à la fin de l'automne, selon les espèces et variétés. Plante mellifère



Céanothe : Parfois appelé lilas de Californie pour son parfum délicat et ses jolis épis bleus, le céanothe est un arbuste facile dont les nombreuses formes permettent des usages variés. Sa floraison abondante et spectaculaire capte le regard de très loin, offrant des effets de couleurs inattendus. Sa végétation opulente a une croissance relativement rapide. Plante mellifère.

VIVACES

Graminée : Les graminées ondulent au gré du vent et font des parures de choix pour vos jardins. Famille des herbes ornementales, les graminées, appelées désormais poacées, regroupent également les plantes de la famille des junca-cées et les cypéracées. Les espèces basses telles que les Carex, Pennisetum, Stipa ou Hakonechloa, sont conseillées en massifs car elles sont décoratives même en hiver. Les hautes: Miscanthus, Calamagrostis et Molina, peuvent être utilisées en isolé et à l'arrière-plan de vos massifs de fleurs. La grande majorité supporte le soleil, le vent et les sols desséchants.



Penstemon : Les penstemons (appelés aussi galanes) sont encore assez peu connus en France et pourtant, quelle plante intéressante pour les jardins naturels ! Une silhouette buissonnante très décontractée, de jolies fleurs en forme de clochettes qui rappellent les digitales, les penstemons apportent une note de gaieté champêtre au jardin. Les penstemons hybrides s'intègrent harmonieusement dans les massifs de vivaces. Pour les associations de couleurs, vous avez le choix entre des camaïeux ou, au contraire les contrastes. Plante mellifère.



Echinacée : Emblématiques des jardins naturalistes, les échinacées sont à la mode. Un engouement justifié : pas d'entretien ni d'arrosage, floraison continue durant l'été, amies des hôtes de nos jardins. Ces fleurs colorées, dont la forme évoque de loin les marguerites, sont des cousines des rudbeckias. Originaires des prairies nord-américaines, les échinacées ne comptent que neuf espèces, mais une hybridation débridée ces dernières années a produit nombre de cultivars intéressants. Plante mellifère.

COUVRE-SOL

Géranium vivace : vigoureux et vivace qui résiste au gel même sévère. De culture et d'entretien très faciles, ils sont caractérisés par une floraison longue et souvent très généreuse qui peut atteindre 6 mois pour les hybrides récents, comme le célèbre 'Rozanne'. De formes et coloris variés, vous pouvez utiliser les variétés basses en couvre-sol ou en jardinière, et les variétés plus hautes en arrière-plan de massif. Plante mellifère.



Œillet à delta : Un petit coussin persistant et tapissant très florifère, aux fleurs rose frais à pétales frangés, montrant un œil rose foncé. Cette vivace au développement rapide allie solidité, frugalité et floribondité. Idéale en rocaille et sur les murets, en plein soleil. Plante mellifère.

Achillée tomenteuse : Son port tapissant et son feuillage vert, finement découpé, résistant à la sécheresse en font la plante idéale pour verdir vos bords de massif. Durant le printemps ou l'été une floraison jaune viendra donner de la hauteur à la plante. Plante mellifère.



LISTE DE PLANTES INTERDITES

Il s'agit de plantes considérées comme invasives. Celles-ci ont un très fort pouvoir colonisateur et remplacent très rapidement la flore locale. Une fois introduites, il devient très difficile de s'en débarrasser.

- Aconits (plante toxique)
- Ailante glanduleux
- Ambroisie annuelle
- Arbre à papillons
- Asclepias syriaca
- Aster lanceolatus
- Aster salignus
- Aster novi-belgii
- Balsamine
- Bambou
- Belladone (plante toxique)
- Berce du Caucase
- Carpobrotus edulis
- Colchique (plante toxique)
- Cornouiller soyeux
- Cyperus esculentus
- Cyperus proliferus
- Datura (plante toxique)
- Digitale (plante toxique)
- Erable négondo
- Euphorbes (plante à la sève irritante)
- Faux indigo
- Fraisier des Indes
- Herbe de la Pampa
- Lycium ou Goji
- Mimule tacheté
- Noyer du Caucase
- Phytolaque d'Amérique
- Prunus serotina
- Renouée du Japon
- Renouée de Sakhaline
- Renouée de Bohême
- Rhododendron des parcs
- Rosier rugueux
- Seneçon en arbre
- Seneçon du Cap
- Spartine anglaise
- Sporobole tenace
- Sumac de Virginie
- Topinambour
- Verge d'or du Canada
- Verge d'or géante

Contact

Ville de Tulle - Service Environnement : 05 55 21 77 09
eleonore.thiery-bietiger@ville-tulle.fr - www.ville-tulle.fr

PERMIS DE VÉGÉTULL'ISER

Formulaire de demande d'autorisation d'occupation du domaine public pour permis de végétaliser

ATTENTION : Toute demande incomplète ne sera pas traitée. La présente demande ne vaut en aucun cas autorisation : seule une convention signée par l'autorité compétente fait foi.

Formulaire à adresser :

- au Service Environnement : eleonore.thiery-bietiger@ville-tulle.fr ou 06 08 91 64 10
- ou par courrier à l'adresse suivante :
SERVICE ENVIRONNEMENT
Centre technique municipal - Zone industrielle de Mulatet - 19000 TULLE

Identité du demandeur :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél :

Mél :

Qualité :

- Particulier Association Entreprise ou commerçant

Pour une demande de permis de végétaliser situé au droit d'une habitation :

Statut :

- Propriétaire Locataire (joindre l'accord du propriétaire)
 Copropriétaire (joindre l'accord du syndic de copropriété)

Description du projet

Adresse de l'emplacement à végétaliser :

.....
.....

Type d'espace :

- Pied d'arbre
 Micro-fleurissement : pieds de mur, pieds de façade
 Espace de pleine terre

Afin de faciliter l'examen de votre demande, nous vous invitons à nous décrire précisément votre projet de végétalisation (fournir un croquis ou schéma avec les types de végétaux, quantités de végétaux nécessaires, dimension...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pièces à joindre à la demande

- Charte de végétalisation signée
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- Plan et/ou photo de l'emplacement du projet

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les données collectées par la ville de TULLE sont nécessaires au traitement de votre demande. Elles ne sont en aucun cas cédées ni transférées hors UE et ne seront pas conservées au-delà de la durée légale prévue. Pour toute information ou pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le Service Environnement : leonore.thierry-bietiger@ville-tulle.fr

Date et signature :

Cadre réservé à l'administration :

SDP : Validation Refus

Observations :

.....

.....

CTM : Validation Refus

Observations :

.....

.....

Décision finale : Validation Refus

Stéphanie PERRIER,
Adjointe au maire chargée de l'Environnement, des Espaces verts,
des Mobilités et de la Santé environnementale

